

MAIRIE DE BRAY EN VAL

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

De solliciter une subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local pour la création d'une défense incendie à La Motte et aux Grandes Vallées.

De solliciter une subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement de la rue des Jardins du Coulouis.

De solliciter une subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, au titre des monuments historiques, pour la restauration de la cloche historique.

D'octroyer une subvention au Club Cycliste Braquet Abbaticien de 250 € pour l'organisation du 8ème Grand Prix de Bray en Val qui aura lieu le 7 mai prochain.

De créer deux emplois saisonniers pour l'été 2016, au service technique.

D'adhérer à la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL) et d'octroyer la somme de 70 €.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un projet **de commune nouvelle** qui consiste à fusionner avec Saint Aignan des Gués. Pour gérer nos petites communes, afin de pouvoir continuer d'exister, mais aussi de pouvoir faire entendre notre voix dans les futures décisions des communautés de communes fusionnées, il devient urgent et indispensable de nous rassembler. La création d'une commune nouvelle assure, en votant avant le 30 juin 2016, le maintien pendant 3 ans des

dotations de l'état figées à la situation actuelle. . La décision sera votée à la prochaine réunion de conseil.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe l'assemblée que :

- Un devis d'un montant de 15 782 € HT a été présenté par l'entreprise SPIE pour installer **l'éclairage dans la rue des Jardins du Coulouis** sur le tronçon de rue restant qui va être aménagé, c'est-à-dire du numéro 31 au 47.

Toujours dans **les travaux de la rue des Jardins du Coulouis**, un état des lieux de la conduite Eaux Pluviales existante a été réalisée (hydrocurage et caméra) par la société Meyer, coût : 2 159.17 € HT.

- Il a signé le devis de Graphipub (Bonnée) pour l'élaboration du **plan de Bray** (2 grandes affiches et 1 000 plaquettes).

- Il a signé un devis de mission de maîtrise d'œuvre pour **l'aménagement paysager de l'aire de loisir à l'étang des Monteaux** pour un montant de 3 740 € HT.

La vente du bois suite à l'abattage des pins a rapporté 1 298 € et le dessouchage nous a coûté 1 440 €.

- Il a signé un devis de l'entreprise EXEAU pour la pose d'un **collecteur au lieu-dit La Chaussée** pour permettre le drainage d'une parcelle agricole cultivée, coût : 2 039 € HT.

- **La réorganisation scolaire** pour la rentrée prochaine, suite à la dissolution du SIRIS, est en cours de réalisation.

Danielle GRESSETTE rappelle que l'élection du roi et de la reine du **Comice Agricole** se déroulera le 28 mai prochain.